



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 20 janvier 2021

### **VIGILANCE ORANGE « VENTS VIOLENTS » DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

Météo France a placé le département du Pas-de-Calais en vigilance orange « Vents violents » à partir de ce soir, 23h, jusqu'à demain matin, 6h.

Une perturbation active traversera rapidement la région la nuit prochaine. Elle sera associée à un vent fort de secteur sud. Ce vent sera accompagné de fortes rafales, voisines de 90 à 100 km/h, dans l'intérieur du Pas-de-Calais.

Ce vent fort se maintiendra en seconde partie de nuit en se décalant progressivement vers l'est. Il faiblira en fin de nuit par l'ouest.

Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a d'ores et déjà demandé à l'ensemble des services de l'Etat d'être attentifs à cette situation afin de suivre son évolution et d'être en capacité de répondre aux éventuelles conséquences de cet épisode.

#### **Conséquences possibles :**

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

#### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

**Conseils de Comportement :**

- limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.
- en ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.